

Communauté de Communes

Délibération n°2024/145

Date d'envoi convocation: 19/09/2024

Nombre de conseillers

En exercice: 74 Présents: 53 Absents: 22

- dont suppléés : 1

- ayant donné pouvoir : 11

Votants: 64

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à dix-neuf heures trente, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Maine Saosnois, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric BEAUCHEF, à Saint-Longis.

Présents:

MEUNIER Fabrice, PLEVER Marie-Laure, LEMONNIER Thierry, JARRY Laëtitia, LECESVE Loïc, BOTTRAS Thierry, BOTHEREAU Laurent, CHEDHOMME Christian, AMBROIS Katia, MANUEL Patrick, NICOLAS Philippe, PENISSON Claudine, ASSIER Yveline, MAURAISIN Olivier, DE PIEPAPE Guy-René, LETAY Jean-Yves, BEAUCHEF Frédéric, MARCADÉ Arlette, ETIENNE Jean-Michel, PLESSIX Sandrine, SEILLE Bernard, BELLUAU Francis, DEROYE Christelle, COCHIN Jean, TRIGER Jacqueline, COSME Guy, JEUSSELIN Hubert, MORIN Luc, GUIBERT Jean-Denis, MOULARD Claudie, BOSSEAU Lucien, AUBRY Geneviève, LOISEAU Christophe, MULOT Jean, CHAMPCLOU Pascal, de VILMAREST Eric, CENEE Jean-Marie, CHALM GOUIC Jocelyne, FORTIN Pierre, HASTAIN Mélanie, RICHARD Philippe, DUTERTRE Annick, MONCEAUX Léopold, CHED'HOMME Michel, CHARTIER Philippe, MENAGER Fabienne, GOSNET Patrick, POISSON Roger, MICHEL Bernard, TISON Gaëlle, VOVARD Dominique, COLIN Serge, BATAILLE Philippe (suppléant)

Absents excusés:

- COUDER Michel remplacé par BATAILLE Philippe suppléant
- FONTENAY Vincent donnant pouvoir à DEROYE Christelle
- GAUTIER Catherine donnant pouvoir à CHAMPCLOU Pascal
- CHAILLOU Géraldine donnant pouvoir à BEAUCHEF Frédéric
- COURTAN Nathalie donnant pouvoir à JARRY Laëtitia
- CHOPLIN Jean-Bernard donnant pouvoir à BOTHEREAU Laurent
- GARNIER Anne-Marie donnant pouvoir à BELLUAU Francis
- TOUZARD Olivier donnant pouvoir à TRIGER Jacqueline
- LEROI Annick donnant pouvoir à de VILMAREST Eric
- GODIMUS Jean-Luc donnant pouvoir à AMBROIS Katia
- DUBREUIL Sylvie donnant pouvoir à MANUEL Patrick
- CORNUEIL Didier donnant pouvoir à COLIN Serge
- CECONI Nadine, CRINIER Loïc

Absents:

BASSELOT Patrice, BOULAY-BILLON Sylvie, ANDRY Virginie, EVRARD Gérard, DELAUNAY Jérôme, FROGER Barbara, ORY Margaux, MORIN Claude

Secrétaire de séance : TISON Gaëlle



Communauté de Communes

Délibération n°2024/145

> FINANCES: DECISION MODIFICATIVE N° 1 / BUDGET ANNEXE BATIMENTS ECONOMIQUES

Vu la délibération n° 2024/096 du 4 juillet 2024 approuvant le nouveau plan de financement de l'extension du cabinet médical de Beaufay,

Lors de la dernière séance, le conseil communautaire a approuvé le nouveau plan de financement de l'extension du cabinet médical de Beaufay :

Estimation opération : 527 000 €HT, dont 449 500 €HT de travaux.

Financement:

o DETR: 105 000 €

o Fond Départemental Santé: 50 000 €

o Investissements durables 2022-2025 : 174 674 €

o Communauté de communes : 197 326 €.

Il convient de modifier l'ouverture des crédits sur le budget annexe Bâtiments Economiques en section d'investissement, pour prendre en compte ce nouveau plan de financement :

DEPENSES

Art. 2313-61 (op. 35): +106 000 €

RECETTES

Art. 1313-61 (op. 35): + 174 674 €

Art. 1641-61 (op. 35): - 68 674 €

Le Président demande au conseil de se prononcer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité

- APPROUVE les ouvertures de crédits présentées ;
- AUTORISE le Président à procéder aux écritures comptables correspondantes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric BEAUCHE